

Communiqué de presse

Convergence des médias SRG SSR : Adoption du concept éditorial et entrepreneurial « SRG Deutschschweiz »

Le Conseil d'administration national de SRG SSR idée suisse a adopté ce jour le concept global de convergence des médias en Suisse alémanique, donnant ainsi le feu vert au projet de regroupement de Schweizer Radio DRS et de Schweizer Fernsehen SF. Les bases décisionnelles devraient être prêtes en juin 2010, de sorte que la fusion pourra voir le jour le 1er janvier 2011. Il est prévu que le CA SRG SSR nomme le directeur ou la directrice de la région en juillet 2010, sur proposition du Comité régional de SRG Deutschschweiz (SRG.D).

Le 18 mars 2009, le CA SRG SSR a arrêté le projet « Convergence des médias et efficacité » avec un double objectif : permettre à chaque région d'intensifier la collaboration à travers le regroupement de la radio, de la télévision et du multimédia sous une direction unique et optimiser les fonctions de support au niveau national. Après la Suisse rhéto-romane en 2006, la Suisse italophone en 2008 et la Suisse romande à compter de 2010, SRG.D déploiera la convergence des médias dès 2011.

Ces derniers mois, plus de 80 collaboratrices et collaborateurs de Schweizer Radio DRS, de Schweizer Fernsehen SF et de tv production center ag TPC ont élaboré, sous la houlette de Rudolf Matter (SR DRS) et de Hansruedi Schoch (SF), le nouveau modèle d'entreprise « polymédia », à la faveur de onze projets partiels. Il en est résulté un concept global de convergence éditoriale et entrepreneuriale que la direction du projet a soumis fin novembre à l'approbation des organes nationaux, avec l'accord des directeurs Iso Rechsteiner (SR DRS) et Ueli Haldimann (SF) et du président du Conseil d'administration SRG.D Viktor Baumeler. Ce concept de convergence SRG.D a convaincu le Conseil d'administration de SRG SSR idée suisse, qui l'a avalisé aujourd'hui, sur proposition du comité de pilotage du projet national « Convergence et efficacité ». La direction du projet peut ainsi se lancer dans la planification détaillée de la nouvelle entreprise.

Profil éditorial revisité

Le oui au concept global est en même temps un oui au profil éditorial de la nouvelle entreprise : en Suisse alémanique, les vecteurs classiques que sont la radio et la télévision resteront l'épine dorsale de l'entreprise – une évidence, compte tenu de l'important public de SR DRS et de SF. Pour mieux cibler les jeunes, il est prévu d'améliorer les autres services journalistiques, dans le cadre des dispositions de la concession. L'offre multimédia de service public doit elle aussi satisfaire des critères de qualité élevés. Les plateformes d'information, de sport et de culture seront regroupées, développées et complétées par des services.

Un rédacteur en chef pour chacun des médias radio et télévision

L'architecture de la nouvelle entreprise est elle aussi définie : à la tête de « SRG.D », il y aura le directeur régional ou la directrice régionale. La **direction** sera composée de huit ou neuf membres, suivant l'intégration ou non du TPC à la nouvelle entreprise.

Six membres de la direction représenteront des domaines de responsabilité éditoriale : les deux rédacteurs en chef radio et télévision de même que les chefs des départements Programme, Divertissement, Culture et Sport. S'ajoutent les responsables des domaines de support Communication + Marketing, Finances et Production / TPC. Les domaines Développement de l'entreprise (comprenant les Ressources humaines et la Formation) et Stratégie de programme (comprenant la Recherche sur le public et le Controlling du programme) seront aménagés en services généraux.

Six départements

Une place importante revient au nouveau **Département Programme** avec les chaînes radio à forte audience que sont DRS 1 et DRS 3 ainsi que DRS Musikwelle, DRS Virus et Swiss Pop. Le département englobe par ailleurs la planification du programme TV ainsi que les services centraux multimédias et le graphisme en tant que domaines supra-vecteurs.

Le département Programme marquera donc fortement l'image de SRG.D auprès du public. La radio et la télévision bénéficieront de **deux départements de l'information séparés**. Dans ce secteur clé, une concurrence interne est souhaitable pour des considérations de politique des médias. Les rédactions en ligne des deux départements de l'information travailleront main dans la main ; elles seront en partie regroupées et produiront une offre commune unique. A cela s'ajoutent des rédactions convergentes dans le domaine des services. Le département SF de la culture et DRS 2, de SR DRS, seront regroupés au sein d'un nouveau département **Culture**. Les rédactions thématiques, jusqu'ici conduites à double, fusionneront (Religion et Société, Littérature ou Cinéma, par exemple). Elles signeront aussi bien des émissions radio que des productions TV et livreront des contenus à la plateforme Culture sur Internet. DRS 2 sera dirigée au sein de ce département par un responsable de domaine sur le site de Bâle. Le département Culture travaillera sur deux sites : Zurich et Bâle. Le département **Divertissement** se verra attribuer la rédaction Jeunesse, qui travaillera pour tous les vecteurs depuis le studio de radio zurichois. La rédaction Sport de la radio, jusqu'ici rattachée en tant que domaine au département Information de SR DRS à Berne, sera intégrée au département **Sport** nettement plus grand de SF et déménagera à Zurich.

Secteur de production commun

La **production** des émissions radio/TV sera confiée à un secteur commun, à créer, qui englobera aussi les **domaines IT**. Il sera décidé, lors de la planification détaillée, s'il y a lieu de procéder à ce regroupement sous l'égide du TPC ou s'il est préférable, au regard de la direction et de la gestion d'entreprise, de réintégrer le tout à un département de SRG.D. Les **domaines de support** seront regroupés. Conçus comme départements, la Communication + Marketing et les Finances seront dirigés chacun par un membre de la direction. Les Ressources humaines seront directement subordonnées au directeur régional, en qualité de « services généraux ». Tout comme la Formation, qui sera fusionnée dans une optique trimédiale, les RH jouent un rôle central dans la gestion du processus de changement à venir. La Recherche sur le public et le Controlling du programme seront eux aussi rattachés aux services généraux de la direction.

La nouvelle architecture tient compte de l'ajustement de l'entreprise aux contenus. Elle permet de travailler sur un mode convergent dans tous les départements de programme et dans un grand nombre de rédactions. D'autres rédactions fusionneront au fil du temps. Les membres de la direction assument tous, d'entrée de jeu, une **responsabilité trimédiale** ; les rédacteurs en chef répondent du contenu de deux vecteurs (TV et multimédia ou radio et multimédia). De cette manière, le processus de convergence est à la fois porté par la direction et mis en œuvre en continu par les rédactions.

Maintien des sites principaux

Le concept approuvé décrit la future orientation et les futures structures dans leurs grandes lignes. Il respecte l'ensemble des **conditions cadres** posées par le CA SRG SSR. Les sites principaux sont notamment maintenus et les deux départements de l'information (SR DRS Berne et SF Zurich) ont chacun leur propre rédacteur en chef.

Les **synergies** dégagées par les domaines de support se chiffrent à près de CHF 5 millions, ce qui correspond à 10% du total des charges inscrites au budget 2009. Contribuent notamment à ce résultat les 20 à 30 postes à plein temps qui seront probablement supprimés. Encore en suspens : les résultats des sept projets d'efficience qui vont générer des économies supplémentaires grâce à l'optimisation des domaines de support au niveau national.

Lancement opérationnel le 1^{er} janvier 2011

Le démarrage de l'unité d'entreprise « SRG.D » est fixé au 1er janvier 2011. La phase détaillée qui s'ouvre verra la concrétisation des divers projets partiels, avec le concours des rédactions et des services concernés. Le rattachement de ces derniers aux départements sera encore une fois vérifié. Il est prévu que les organes compétents approuvent les **concepts détaillés** jusqu'en juin 2010. En juillet, le CA SRG SSR devrait nommer le **directeur** ou la **directrice** de la région, sur proposition du Comité régional SRG.D. Puis ce comité proposera au CA SRG SSR, pour nomination, les **membres de la direction** ayant des responsabilités dans le domaine du programme. Pour respecter le calendrier, il est prévu de regrouper et de réaménager les services de support dès 2010. Les responsables des départements de support devront donc être nommés à titre provisoire dès le premier semestre 2010 ; le choix définitif interviendra à une date ultérieure.

SRG idée suisse DEUTSCHSCHWEIZ
Geschäftsstelle

Renseignements : Andrea Hemmi, chargée de la communication « Convergence des médias SRG.D », 079 436 28 06 ou andrea.hemmi@theprcompany.ch

Zurich, le 16 décembre 2009 / gs srg.d / kn